

### *Financement des programmes établis*

Ces mesures de restriction auront un effet dévastateur sur l'enseignement supérieur de ce pays. Le gouvernement fédéral versera un montant bien inférieur à celui dont auraient besoin les établissements étant donné l'escalade de leurs frais réels.

Le parti progressiste conservateur approuve tout à fait la mise en œuvre de mesures d'économie au sein du gouvernement fédéral. En fait, pendant des années, nous avons prié le gouvernement d'imposer des restrictions, depuis qu'il a commencé à accumuler des milliards de dollars de déficit chaque année. C'est toutefois une honte et un scandale national que le gouvernement fasse cet effort, tout juste symbolique, aux dépens des jeunes Canadiens et Canadiennes qui essaient d'acquérir l'instruction et la formation dont ils auront besoin pour travailler demain. Le gouvernement trouve des centaines de millions de dollars pour renflouer des bons amis dans des sociétés comme Dome Petroleum, Massey-Ferguson et Maislin Trucking. Mais ce même gouvernement refuse à l'enseignement, qui en a pourtant grand besoin, l'argent nécessaire pour former la main-d'œuvre hautement spécialisée qui fait défaut dans notre pays. Voilà de bien étranges priorités, bizarres à l'extrême.

Pour les petites provinces et universités du Canada, les conséquences sont particulièrement désastreuses. Ainsi, dans les provinces atlantiques, 80 p. 100 environ des frais d'exploitation des universités sont payés par le gouvernement sous la forme de subventions. Le reste provient des droits d'inscription et d'autres sources telles que les dons et les fondations. Lorsque les gouvernements réduisent leurs dépenses, le gouvernement fédéral en particulier, on peut être certain que tout l'enseignement en souffre. Pourtant, il est impossible de trouver l'argent ailleurs et il n'y a guère moyen de comprimer les dépenses. Après sept années consécutives pendant lesquelles les subventions de fonctionnement des gouvernements, par étudiant à plein temps, ont baissé en dollars constants, les universités ont non seulement réduit leurs dépenses au minimum, mais elles les ont même fait tomber au-dessous du minimum.

Dans ma région, les provinces Maritimes, les gouvernements espèrent que les universités pourront fonctionner cette année avec des subventions dont la valeur réelle, après avoir tenu compte de l'inflation, se monte à 30 p. 100 de moins par étudiant qu'en 1976-1977. Environ 60 p. 100 des recettes des gouvernements des provinces Maritimes proviennent du gouvernement du Canada, par conséquent, la source du problème se situe au palier fédéral. La chose est particulièrement nette dans le domaine de financement des programmes établis pour l'enseignement postsecondaire, sujet dont nous parlons justement aujourd'hui.

Ne faisons pas d'erreur, le débat n'est pas seulement une question de nombres et de statistiques. Au cœur du problème se trouve l'avenir de toute une génération de Canadiens. En imposant des restrictions mesquines dans ce secteur de la politique publique, le gouvernement fédéral compromet la qualité de l'enseignement et de la formation offerts aux jeunes. Je suis mieux au courant de la situation dans ma province, l'Île du Prince-Édouard. Les subventions accordées par le gouvernement fédéral pour l'université de l'Île du Prince-Édouard s'élevaient en 1980-1981 à \$5,638 par étudiant à plein temps. Ce montant est tombé à \$4,386 en 1983-1984, ce qui fait beaucoup. Il est vrai que ces chiffres ont été rajustés d'après l'indice national des prix à la consommation mais en fait les dépenses universitaires ont augmenté bien plus rapidement que

l'IPC en général, surtout dans les secteurs très coûteux comme les laboratoires scientifiques, les fournitures et la rémunération du personnel; c'est que le corps professoral vieillit.

Alors que la valeur réelle des subventions par étudiant à plein temps a diminué d'à peu près \$1,100, le nombre d'inscriptions augmente d'environ 25 p. 100 dans l'ensemble des Maritimes. Par conséquent, les universités doivent faire plus avec moins d'argent. Dans les provinces maritimes, le nombre d'inscriptions a littéralement grimpé; il est passé de 30,473 en 1979-1980 à 38,170 pendant l'année académique 1983-1984.

La conséquence, c'est que la qualité de l'enseignement se détériore rapidement. L'université de l'Île du Prince-Édouard n'engage plus de personnel; pourtant, bien des secteurs en ont grand besoin. En fait, les effectifs diminuent en général depuis quelques années. A cause du nombre insuffisant d'enseignants, il faut faire de plus grosses classes et les étudiants peuvent plus difficilement avec des contacts personnels, ce qui est d'une importance primordiale pour obtenir un enseignement de qualité.

Il en va de même non seulement pour le personnel enseignant mais aussi pour le personnel-ressource et le personnel de soutien. Un bel exemple, c'est la bibliothèque où les effectifs ont été ramenés de 32 à 23 employés à plein temps depuis 1974-1975. La bibliothèque est obligée d'acheter beaucoup moins de livres qu'auparavant. Étant donné que la bibliothèque est le cœur et le centre de ressources et d'information de l'université, on comprend qu'une telle situation a des répercussions profondes sur la qualité de l'enseignement. A l'Île du Prince-Édouard, la bibliothèque de l'université est non seulement le cœur de celle-ci mais elle est aussi le principal centre de connaissances, d'information et de ressources de toute la province.

Cette tendance à la baisse s'est manifestée également dans d'autres secteurs de l'université de l'Île du Prince-Édouard et d'autres universités des Maritimes. En biologie et dans d'autres secteurs, la diminution des subventions a une incidence marquée et durable sur la qualité de l'enseignement offert à chaque étudiant.

Les universités des Maritimes ont calculé que de 1976 et 1977 à 1981 et 1982, les subventions devraient augmenter d'environ 71 p. 100 rien que pour maintenir les services et le niveau qu'elles avaient. Pendant cette période, elle n'ont reçu qu'à peu près 50 p. 100 de plus. Cette année, il leur faudra une augmentation d'environ 12 p. 100, rien que pour maintenir leur niveau actuel, à plus forte raison pour améliorer la qualité de l'enseignement, compte tenu de l'explosion des connaissances et du personnel nécessaire. La mesure législative à l'étude limitera l'augmentation des subventions fédérales à 6 p. 100.

Les gouvernements des provinces des Maritimes offrent une augmentation d'environ 7.3 p. 100 pour compenser un peu cette baisse, ce qui est tout à leur honneur. Ces gouvernements sont toutefois mal pris; ils ne sont pas en mesure de compenser la différence, compte tenu des restrictions que le gouvernement fédéral impose à l'enseignement supérieur par le biais de ce projet de loi.

• (1240)

En guise de conclusion, je reproche au gouvernement d'imposer des restrictions pour la forme. Il fait des économies sur le dos des jeunes qui ont besoin d'un enseignement de qualité